



MÉMOIRE

Les basketteurs recherchent des documents anciens

» L'Espoir basket club a lancé une nouvelle page Facebook intitulée "Les anciens de l'EBC, de l'OBC et du CEBC". Le but est de collecter le maximum de photographies ou de documents de l'époque. Le président, Stéphane Baud (photo), souhaite recréer l'histoire du basket à Cavillon à travers les documents collectés pour expliquer aux jeunes l'évolution de ce sport. Les dirigeants envisagent aussi de mettre en place une journée souvenir. Contact : ferronnerie.baud@orange.fr.



SPECTACLE

L'équipe de la Garance met les marionnettes à l'honneur

» L'équipe de La Garance, scène nationale de Cavillon, et celle des villes Nomade(s) présentent le spectacle de théâtre/marionnettes "Du rêve que fut ma vie", mis en scène par Camille Trouvé et joué par la cie Les anges au plafond. Un spectacle dédié aux lieux d'art, de patrimoine et des mots, inspiré des correspondances de Camille Claudel. Du 7 et 11 février à Montfavet, Joux, Saignon, Lauris et Cabrières-d'Avignon. Informations au 04 90 78 64 64.

CAVAILLON

AGENDA

CAVAILLON

→ LUNDI 6 FÉVRIER

Via ferrata
Deux parcours en accès libre et gratuit. Location de matériel et réservation d'un guide possible. Renseignements à l'office de tourisme. Tous les jours. Colline Saint-Jacques. ☎ 04 90 78 00 59. www.cavillon.com.

Marché

Tous les lundis de 8 h à 12 h. En centre-ville.

Chômage des canaux

Coupures effectuées pour travaux. Remises en eaux le 13 février. Canal Saint-Julien : ☎ 04 90 78 00 59. 247 fbg des Condamines, 84300 Cavillon.

☎ contact@canalsaintjulien.com.

→ MARDI 7 FÉVRIER

Permanence du Secours catholique

Mardi : café rencontre. Mercredi : activités autour de jeux. Jeudi : accueil, écoute, aide. Les mardis de 12 h à 14 h, les mercredis de 14 h à 16 h et les jeudis de 9 h 30 à 12 h. Au siège du Secours catholique, 140 avenue de Verdun. Secours catholique : ☎ 06 08 90 50 90.

☎ sc84.cavillon@free.fr.

→ JEUDI 9 FÉVRIER

Assemblée générale

De Cavillon action commerce à 19 h 30. Salle Bouscarle, rue Charles Vidau.

→ VENDREDI 10 FÉVRIER

Assemblée générale des pêcheurs à la ligne

L'assemblée générale de l'Appma de Cavillon aura lieu le 10 février à la salle numéro 2 au lieu de la salle numéro 1 comme à l'accoutumée. À 18 h 30. Salle numéro 2 hippodrome, route de courses. Christian Martelli : ☎ 06 14 36 67 92.

Marché

Sauf les jours fériés tous les vendredis de 8 h à 12 h. Place des fêtes.

→ SAMEDI 11 FÉVRIER

Projection

"Zoom sur la danse". D'après une histoire vraie. Un film de Louise Narboni, une chorégraphie de Christian Rizzo. À 15 h. Médiathèque, rue Vèran Rousset. ☎ www.luberonmontsdevaualcluse.fr.

Soirée disco

À 21 h. Salle du grenier, avenue Général-de-Gaulle.

Conférence "Les lavoirs de Provence"

À 14 h 30. Salle Bouscarle, rue Charles Vidau.

→ DIMANCHE 12 FÉVRIER

Brocante

De 13 h 30 à 18 heures. Tous les dimanches. Parking de Bricomarché.

Atelier de peinture vitrail sur rhodoïd

Les verrières de l'église des Vignères sont toutes cassées, il faut les réparer... Joue au maître-verrier, réalise le projet de restauration avec un décor à retrouver.

De 4 à 7 ans de 10 à 12 heures. Nombre de places limité à six enfants. De 8 à 12 ans atelier de 14 heures à 16 h 30.

Tous les jours de 10 h à 12 h.

Jusqu'au lundi 13 février. Synagogue, rue Hébraïque. 2 €.

Musées et patrimoine de Cavillon : ☎ 04 90 71 73 81.

☎ musees.mediation@ville-cavillon.fr.

→ MERCREDI 15 FÉVRIER

Atelier moulage en résinoplaste et dorure

Première séance à la synagogue pour le choix d'un élément du décor à reproduire.

Preise d'empreinte et réalisation du moule. Retour à 17 heures à l'Atelier des musées.

Pour la deuxième séance rendez-vous le jeudi 16 février à 14 heures.

De 8 à 12 ans. Nombre de places limité à huit enfants. Tous les jours de 14 h à 16 h.

Jusqu'au jeudi 16 février. Synagogue, rue Hébraïque. 2 €.

Musées et patrimoine de Cavillon : ☎ 04 90 71 73 81.

☎ musees.mediation@ville-cavillon.fr.

Atelier "torques et d'autres bijoux en or"

Pour les 8-12 ans. Du mercredi 15 février au jeudi 16 février de 14 h à 17 h. Synagogue.

→ VENDREDI 17 FÉVRIER

Atelier dorure

Initiation ou perfectionnement à la technique de la dorure à la feuille, qu'elle soit de cuivre ou d'or, sur tous supports.

Objets à dorer donnés ou possibilité de ramener un objet personnel. Atelier proposé par la médiatrice culturelle Annie Gaudin. De 9 h à 12 h. De 14 h à 17 h. À l'atelier des Musées, 157 av. Général de Gaulle. À côté de la M.J.C 8 €. 5,50 € pour les jeunes (- de 18 ans). Service du Patrimoine et Musées de la ville de Cavillon : ☎ 04 90 71 73 81.

☎ musees.mediation@ville-cavillon.fr.

ENVIRONNEMENT | Le syndicat de rivière publie un document pédagogique

Un guide pour accompagner les propriétaires du Coulon

Peut-on couper un arbre dans le lit du Coulon ou sur sa berge ? A-t-on le droit de prélever des matériaux dans la rivière ? À quelle fréquence doit-on entretenir les berges dont on est le propriétaire ?

Ces questions, nombreux sont les propriétaires riverains du Calavon-Coulon à se les poser. Car la rivière a la particularité d'être non domaniale. En d'autres termes, ses riverains en sont ses propriétaires. Ils sont donc responsables de l'entretien des berges et du lit, même si la rivière fait aussi partie du bien commun.

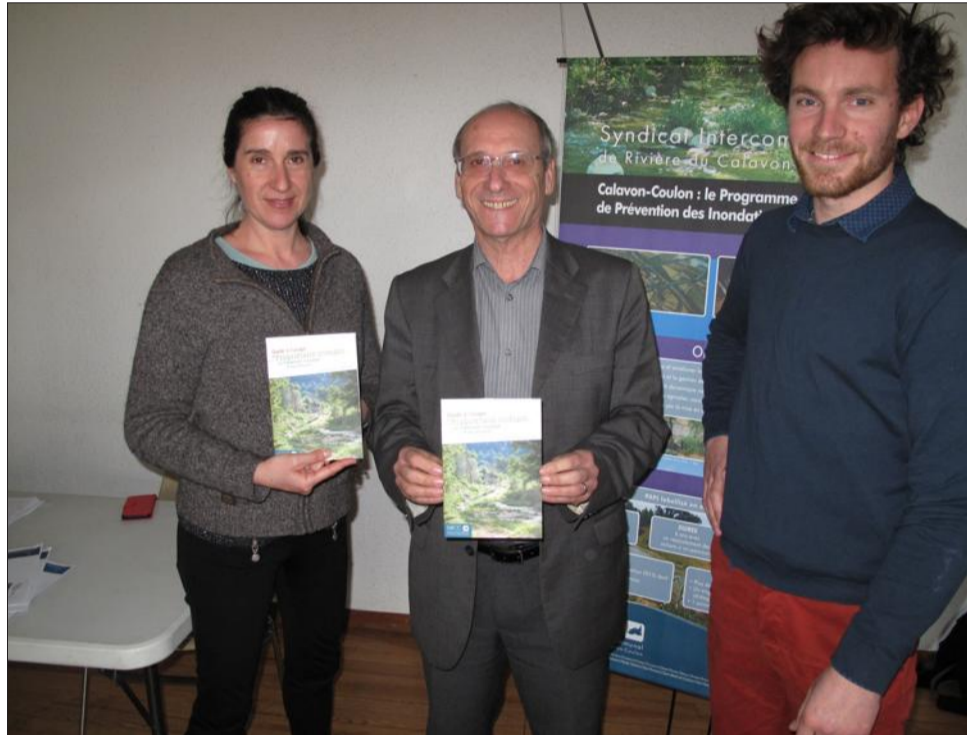
Des conseils pratiques pour répondre aux questions fréquentes

Afin de les accompagner et de répondre aux grandes interrogations, mais aussi de donner quelques clés aux promeneurs, le Sircc, Syndicat de rivière du Calavon-Coulon, en partenariat avec le Parc naturel régional du Luberon, vient d'éditer un guide pratique de 15 pages.

La première thématique présente le territoire naturel et culturel de la rivière, mais aussi son histoire.

Une rivière particulière qui s'appelle Calavon de Banon, où elle prend sa source, jusqu'aux Beaumettes, avant de changer de nom et de s'appeler Coulon des Beaumettes jusqu'à la Durance, où elle se jette.

Après cette introduction



Christelle Rolland, Didier Perello et Nicolas Siard, directrice, président et technicien du syndicat de rivière, présentent le guide qui vient d'être édité. Photo Le DL/M.B.

historique, l'ouvrage propose un chapitre sur la végétation. Sur deux pages, de judicieux conseils sont distillés aux propriétaires riverains.

On apprend par exemple qu'il faut savoir doser ses actions de débroussaillage : trop en faire revient à fragiliser la berge par exemple. Mais ne rien faire peut avoir de lourdes conséquences pour son terrain mais aussi pour les personnes qui vivent en aval, en période de crue.

Le chapitre suivant concerne "Le transport solide",

c'est-à-dire les cailloux, le gravier, le sable que la rivière charrie naturellement. Au XX^e siècle, ces matériaux étaient prélevés. Cela a eu un impact néfaste pour le lit du Calavon-Coulon qui s'est affaïssé.

On apprend donc dans le guide qu'il ne faut en aucun cas les retirer. Le Sircc, en revanche, scarifie régulièrement le lit de la rivière par endroits afin de permettre à ces matériaux de bouger.

L'incontournable chapitre des inondations est pré-

L'INFO EN +

UNE NOUVELLE LETTRE D'INFORMATION

La deuxième lettre d'information éditée par le Sircc (Syndicat intercommunal de la rivière Calavon Coulon) vient de sortir. Téléchargeable sur le site du Sircc mais aussi accessible dans les mairies, elle permet aux habitants du bassin-versant de la rivière d'en savoir plus sur la restauration physique du Calavon entre le pont Julien et Goult, de connaître les détails des études concernant les zones d'expansion des crues. Un zoom aussi est fait sur les travaux de protection contre les inondations du Coulon à Cavillon et Robion. Enfin, la lettre aborde l'avenir avec les études concernant les tranches 4 à 11 du Papi.

Marion BALLET

Le guide est disponible dans les mairies, au syndicat de rivière et sur le site internet du Sircc, www.sircc.fr Renseignements : 04 90 04 42 27.

Où en sont les travaux ?

La tranche 3-2 de travaux, qui consistait en la construction d'une digue entre le remblai SNCF et la route de L'Isle-sur-la-Sorgue, à Cavillon, et à l'élargissement du lit de la rivière, s'est terminée cet été. Elle a coûté 1,8 million d'euros HT. La tranche 3-1 va commencer dans les semaines à venir. Il s'agit de renforcer la digue existante au niveau du quartier des Ratacans, toujours à Cavillon.

Une digue terminée, une autre en chantier et le mur Androuin consolidé

La tranche 3 s'inscrit dans un programme de sécurisation de onze tranches. Elle comprend aussi un chantier à Robion. Celui de sécurisation du Mur d'Androuin. Les travaux viennent de commencer. Ils doivent s'étaler jusqu'en avril 2017. L'objectif est de consolider ce mur situé dans l'extrados d'un méandre et dont les fondations sont fortement sollicitées lors des crues du Coulon. Les signes apparents de défaillance et les sondages géotechniques réalisés ont conduit le syndicat de rivière à programmer une intervention sur cet édifice dans



La digue entre le pont-rail de Cavillon et la route de L'Isle-sur-la-Sorgue est terminée. Archives photo Le DL.

le cadre de la tranche 3 des travaux.

Concrètement, une carapace en enrochements viendra s'ancrer sous le fond du lit du Coulon et remontera progressivement le long du mur. Ce chantier doit coûter 500 000 euros HT.

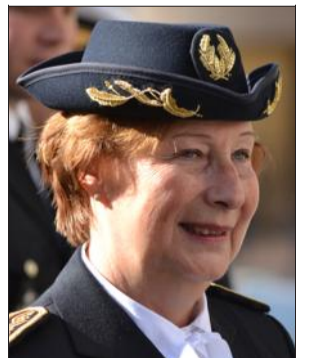
Parallèlement à ces chantiers, le Sircc travaille sur un projet de zones d'expansion des crues. Il s'agit d'espaces

naturels ou aménagés où se répandent les eaux lors du débordement des cours d'eau.

L'étude doit évaluer en plusieurs points du bassin-versant les débits correspondants à des fréquences données de crues. Le but est de comprendre comment et dans quelle temporalité se déroule une crue du Coulon pour pouvoir travailler au mieux sur la problématique.

La sous-préfète félicite le syndicat de rivière

Dominique Conca, la sous-préfète de l'arrondissement d'Apt, suit de près, pour le compte de l'État, l'avancement des travaux sur le Coulon. « Il est essentiel que nous soyons plusieurs acteurs à intervenir et à travailler sur le risque inondation. La prévention du risque est fondamentale. L'entretien des rives se fait plus ou moins bien car les riverains ont des difficultés sur ce sujet. Je salue ici le travail accompli par le Syndicat intercommunal de rivière du Calavon-Coulon (Sircc) sur la modélisation des risques. Il est absolument indispensable. »



Dominique Conca, sous-préfète de l'arrondissement d'Apt, suit de près le dossier des travaux du Coulon. Archives photo Le DL.

venir les conséquences des inondations à l'échelle d'un bassin-versant. Sa spécificité est de traiter le risque inondation de façon globale à l'échelle d'un territoire cohérent, à travers des actions destinées à réduire ce risque et la vulnérabilité des personnes et des biens. Son originalité est de considérer qu'aucune stratégie de prévention et de protection ne permet de supprimer définitivement ce type de risque.

L'État finance 40 % des travaux

L'État, en effet, finance 40 % du Papi, le programme d'actions et de prévention des inondations, dont l'enveloppe globale s'élève à 16 millions d'euros. Celui-ci comprend onze tranches. Deux sont réalisées. La troisième est en cours (lire ci-contre).

Le but du Papi est de pré-

UTILE

→ Médecin

Maison médicale de garde, appelez le 15.

→ Pharmacie

Serveur départemental 32 37.

→ Secours

Samu : 15.

Sapeurs-pompiers : 18.

Police secours : 17.

→ Centre hospitalier

Hôpital et urgence : 04 90 78 85 15. Avenue Georges-Clemenceau.

→ Clinique Saint-Roch

04 90 78 55 78, 29 route de Gordes.

→ Police municipale

04 90 78 21 38, 266 avenue Général-de-Gaulle.

Vaucluse

POUR NOUS SUIVRE : Vous pouvez nous suivre quotidiennement sur :

Facebook
Cavillon
et sud Vaucluse



Twitter
@LeDLVaucluse

POUR NOUS JOINDRE :

23 rue de la République 84000 AVIGNON

Pour contacter la rédaction : 04 90 16 78 00 ldlcentrevauclusematin.com

Pour contacter la publicité : 04 90 16 78 12 ldlcentrevauclusematin.com